COTEAUX BORDELAIS

La communauté de communes investit, mais les taux d'imposition restent stables

Le conseil communautaire des Coteaux Bordelais se réunissait mercredi à la salle polyvalente de Camarsac. Les élus ont aussi voté le budget supplémentaire 2021. En section de fonctionnement, il s'équilibre dès lors à 9 859 056 euros et en section d'investissement, à 3 396 001 euros. Les projets importants prévus pour 2021 sont les voiries communautaires (500 000 euros), les bâtiments communautaires (crèches, CLSH de Tresses, 500 000 euros) et les zones d'activités (110 000 euros).

Dans le cadre du vote des taux d'imposition 2021, le Conseil communautaire a décidé de les maintenir au même niveau : la cotisation foncière des entreprises (CFE) à 25,76 %, la taxe sur le foncier bâti à 0,800 %, la taxe sur le foncier non bâti à 2,46 %.

Le multi-accueil Le Petit Prince connaîtra des travaux de réhabilitation. M. G.

Des travaux

Le conseil a aussi autorisé Christian Soubie, président de la CdC à signer le contrat Natura 2000. Ce dernier comprend la réalisation de travaux de réhabilitation du pont-route de Citon à Carignan-de-Bordeaux. Ce dernier, en effet, est en passe de s'écrouler. Le montant des travaux s'élève à 270 000 euros. Il serait financé par l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 87 500 euros, par le Conseil départemental dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 120 500 euros, par Natura 2000 à hauteur de 8 000 euros, la CdC participant à hauteur de 54 000 euros.

Les élus ont aussi autorisé Christian Soubie à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de la protection maternelle et infantile (PMI), de la DETR et de la DSIL pour financer les travaux de réhabilitation de l'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) Petit Prince à Carignan-de-Bordeaux. Le montant des travaux est estimé à 276 650 euro H.T. Toujours à Carignan-de-Bordeaux, l'accueil de loisirs sans hébergement connaîtra lui aussi des travaux de réhabilitation. Leur montant s'élève à 46 180 euros, financés par la CAF, la commune de Carignan et la CdC.

Martine Guillot

INCENDIE ET SECOURS

Lors de cette séance les élus ont décidé de verser une contribution financière pour l'année 2021, à hauteur de 27 384,62 € au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 33), dans le cadre de la convention qui les lie.

HAUX

Un taxi pour aller se faire vacciner à Bordeaux

Le maire, Romain Barthet-Barateig, et Marianne Milhau, en compagnie des quatre Hauxois aujourd'hui vaccinés. S. G.

En ces temps troublés par le coronavirus, chacun fait ce qu'il peut pour améliorer la situation. C'est le cas de la mairie de Haux, sous l'égide du premier magistrat, Romain Barthet-Barateig, qui a organisé par le biais du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de son président, Romain Peyrocheau, un voyage pour les Hauxois les plus âgés, à destination du centre hospitalier Pellegrin de Bordeaux afin de se faire vacciner (vaccin Pfizer).

Une initiative à renouveler

C'est à bord du taxi de Frédéric, Hauxois également, que les quatre candidats à la vaccination ont pris place, en compagnie de Marianne Milhau, conseillère municipale, après avoir pris un café à la mairie.

Ce genre d'opération devrait augmenter dans les semaines qui viennent – les listes des personnes éligibles sont déjà prêtes en mairie – si le centre de vaccination mutualisé (Communautés de communes du Créonnais, des portes de l'entre-deux mers et des Coteaux bordelais) voit le jour comme prévu à Sadirac, mi-avril.

Le retour a eu lieu pour tout le monde en début d'après midi. Aucun effet secondaire n'aurait été relevé. Rendez-vous est donné dans quatre semaines pour la deuxième injection.

Sylvia Giral

ABONNEMENT
Premium intégral

- Le journal et ses magazines livrés chez vous chaque matin
- L'accès numérique sur tous vos écrans (ordinateur, tablette, smartphone)
- Devenez membre privilégié du Club Abonnés et profitez d'avantages exclusifs

-35% de réduction sur votre abonnement
Soit 27€90 / mois au lieu de 43€40

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à SAPESO pour des finalités de gestion et de suivi de l'abonnement au journal. Le destinataire des données est le service client SAPESO. Conformément au règlement général européen à la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, de portabilité et d'opposition des informations vous concernant que vous pouvez exercer en formulant une demande auprès du Délégué à la protection des données, par courrier postal à l'adresse suivante : DPO 23, quai de Queyries CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex ou par courriel à l'adresse dpo@sudouest.fr

Pour en profiter : Complétez et retournez ce bulletin avec votre RIB à SUD OUEST,
Service Développement des abonnés,
23, quai des Queyries, CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex.
ou appelez le 05 57 29 09 33
ou rendez-vous sur abonnement.sudouest.fr/integral-edso

☐ Oui, je souhaite souscrire à cette **offre intégrale** 12 mois avec prélèvement mensuel. Soit sur la base du prix facial du journal au 08/01/2019 un prélèvement mensuel de 27€90 au lieu de 43€40.
Les prélèvements suivants seront calculés sur la base du prix facial de Sud Ouest et Sud Ouest Dimanche au moment du prélèvement.
☐ Je complète le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous et y **joins un RIB**

Mandat de prélèvement SEPA — En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SAPESO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAPESO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR 38 ZZZ 004758
Créancier :
Nom : SAPESO / SUD OUEST
Adresse : 23, quai des Queyries CS 20001
Code postal : 33094
Ville : BORDEAUX CEDEX - Pays : France
Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif

Référence unique du mandat :
Débiteur : Votre nom : .....
Votre adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Téléphone : .....
Email : ..... Pays : ...
IBAN
BIC

A ..... Signature
Le

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. **Veuillez compléter tous les champs du mandat.**

Offre réservée aux particuliers, valable exclusivement pour tout nouvel abonné, (nouveau nom et nouvelle adresse) au non abonné à Sud Ouest depuis plus de 6 mois.

Partageons plus que l'information
SUD OUEST